

## ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL

# MOT DE LA PRÉSIDENTE



M. LANNEVILLE, PRÉSIDENTE  
TWITTER : @PRESIDENTAQLM

Au terme de mon premier trimestre à la présidence de l'AQLM, je suis heureuse de vous faire savoir que nous avons maintenu l'orientation de jeter des ponts avec les différentes organisations qui œuvrent en complémentarité avec notre association et nos membres. Notre participation aux prochaines Assises de Sports-Québec le 10 mai est un bon exemple de pratique de collaboration que nous voulons mettre en œuvre afin d'exprimer « une voix unifiée pour le loisir au Québec ».

« Allier l'expertise du milieu municipal à celle des autres acteurs du loisir au Québec nous permettra d'harmoniser et d'unifier notre discours sur des sujets qui préoccupent tous les milieux. »

### LES COMITÉS DE TRAVAIL

À sa dernière réunion, le conseil d'administration a revu les comités de travail qui œuvrent à la réalisation des nombreux mandats qui découlent de notre plan stratégique. Ces comités sont source de motivation pour les membres du conseil et peuvent servir de canal de représentation des membres. En tout temps, ils permettent d'obtenir l'avis de diverses personnes qui ne siègent pas au conseil, élargissant ainsi l'éventail d'opinions avant de prendre des décisions ou de faire des recommandations.

Les comités à l'œuvre sont :

- Agora Forum, rédaction
- Programme de reconnaissance
- Loisir culturel
- Relève et scolaire
- Sélection CALM 2019
- Planification stratégique et plan d'action
- Communautaire et social
- Gouvernance

### LES REPRÉSENTATIONS

En outre, l'AQLM est représentée à plusieurs tables de concertation et comités d'autres organismes.

- Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL) – CA
- Alliance québécoise du loisir public (AQLP) – CA, comité des services aux membres affaires et projet Espaces
- Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH)
- Conseil québécois du loisir (CQL) – CA, comité du contenu DAFA, comité de mise en œuvre DAFA, comité national de formation DAFA
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) – Table plein air des grandes villes, Table de concertation intersectorielle SHV, Table des grandes villes, Prix Dollard-Morin, Comité pour le développement et la promotion du plein air
- Rendez-vous québécois du loisir rural
- Sports-Québec – Commission des Jeux du Québec, jury de sélection des Jeux du Québec

- Table des associations municipales
- Tremplin Santé
- Union des municipalités du Québec (UMQ) – Commission culture, loisir et vie communautaire

## LA POLITIQUE CULTURELLE

Nous sommes toujours en attente du dépôt de la politique culturelle du Gouvernement du Québec, qui devait avoir lieu en décembre dernier. En juin 2016, nous avons présenté un mémoire à ce sujet, à l'invitation du ministère de la Culture et des Communications. Ce mémoire, qui s'intitule *Le loisir culturel, pierre d'assise de la participation citoyenne à la culture*, insistait pour que le loisir culturel soit inclus explicitement dans la nouvelle politique culturelle.

Nous souhaitons toujours ardemment que la nouvelle politique culturelle fasse une large part au loisir culturel. Et nous avons prévu faire du loisir culturel le thème d'un prochain numéro d'*Agora Forum*. Je suivrai de près ce dossier au cours des prochains mois.

## CONCERTATION

En compagnie de la directrice, j'ai participé en janvier à une réunion de la Table de concertation des associations municipales. Les sujets abordés font vraiment partie de nos préoccupations, qu'il s'agisse du problème de la relève et de l'attraction des jeunes par le monde municipal, des impacts sur le milieu municipal de la Loi 122 (*Loi visant*

*principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*) ou des ressources humaines.

À ce dernier chapitre, il a été question d'organiser une journée de formation sur les ressources humaines en collaboration avec la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec et la Corporation des gestionnaires municipaux en ressources humaines du Québec.

Par ailleurs, le 18 janvier, le Conseil québécois du loisir a organisé une rencontre de concertation de plusieurs organismes, incluant l'Association québécoise du loisir municipal, le Regroupement loisir et sport du Québec, le Carrefour action municipale et famille, le Regroupement des URLS et Sports-Québec. Le but de cette réunion était de mieux connaître les mandats et champs d'action de chacune de ces associations. Les présidents et directeurs généraux des organismes présents ont notamment discuté d'enjeux tant politiques qu'organisationnels.

Il est important de travailler en collaboration, voire en collégialité, comme je le mentionnais au début, afin de ne pas disperser nos énergies. Le partage (des expertises, des informations, des réflexions, etc.) est essentiel et nous rend beaucoup plus efficaces.

## LOISIR RURAL

Depuis 2012, l'AQLM considère le loisir rural comme une priorité. Nous sommes depuis le début associés à l'organisation et à l'animation du Rendez-vous québécois du loisir rural, qui a lieu chaque année, nous avons créé en 2016 une catégorie « Loisir rural » dans notre programme des prix Excellence et nous consacrons régulièrement des articles au loisir rural dans *Agora Forum*.

Nous serons très attentifs à l'organisation et au déroulement du 6<sup>e</sup> Rendez-vous québécois du loisir rural, sur le thème « Expert en loisirs ». L'événement aura lieu à Venise-en-Québec les 2, 3 et 4 mai 2018. Nous sommes fiers de contribuer au développement du loisir municipal en milieu rural.

J'ai connu ainsi un premier trimestre fort occupé mais drôlement motivant pour la poursuite de mon mandat avec le soutien du conseil d'administration. Je me sens choyée de travailler avec une association si dynamique, des membres engagés et à l'écoute, et une permanence compétente qui a vraiment à cœur l'avancement du loisir municipal.

*Manon Lanneville, présidente*